ASSOCIATION ASPTT TOULON

662 Vieux Chemin de Ste Musse
83100 Toulon

ÉTATS FINANCIERS
Du 01/09/2022 au 31/08/2023

ASSOCIATION ASPTT TOULON
83100 Toulon

ÉTATS FINANCIERS

ACTIF	Exercice clos 31/08/2023			Exercice Précédent 31/08/2022
	Brut	Amort et deprec.	Net	Net
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires	2 373	2 366	8	122
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	522 312	249 350	272 962	290 278
Constructions	737 137	670 286	66 851	85 955
Installations techniques, matériel & outillage industriels	516 242	470 246	45 996	49 595
Autres immobilisations corporelles	207 194	202 929	4 265	3 531
Immobilisations corporelles en cours	1 320		1 320	
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations				
Créances rattachées à des participations	497 500		497 500	497 500
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	352 340		352 340	552 340
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières (Cautions/bips)	172		172	172
TOTAL I	**2 836 589**	**1 595 176**	**1 241 413**	**1 479 493**
STOCKS ET EN COURS				
Actif circulant :				
Matières premières, approvisionnement	113		113	125
Encours de production de biens et services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	4 507		4 507	4 124
Avances et acomptes versés sur commandes				
CRÉANCES				
Clients et comptes rattachés – Créances usagers	6 097		6 097	2 355
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	20 448		20 448	43 997
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 226 882		1 226 882	1 188 826
Charges constatées d'avance	5 681		5 681	1 169
TOTAL II	**1 263 727**		**1 263 727**	**1 240 596**
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursements et emprunts (IV)				
Écart de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF	**4 100 316**	**1 595 176**	**2 505 140**	**2 720 089**

ASSOCIATION ASPTT TOULON
83100 Toulon

ÉTATS FINANCIERS

PASSIF	Exercice clos 31/08/2023	Exercice Précédent 31/08/2022
FONDS ASSOCIATIFS ET RÉSERVES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droits de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles	113 619	113 619
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau	2 365 242	2 423 534
Excedent ou déficit de l'exercice	-181 637	-58 292
Total des fonds propres (situation nette)	**2 297 224**	**2 478 861**
Fonds propres consomptibles		
Subventions d'investissement	103 589	117 542
Provisions réglementées		
Total des fonds propres	**2 400 812**	**2 596 402**
Fonds reportés liés auxlegs ou donations		
Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes	8 167	7 077
Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
Total des fonds reportés et dédiés	**8 167**	**7 077**
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total des provisions	**0**	**0**
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes assimilées	5 894	29 423
DEETTES D'EXPLOITATION		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs et comptes rattachés	18 824	14 181
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	33 048	39 894
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	5 252
Autres dettes	30 502	26 012
Produits constatés d'avance	7 893	1 847
Total des dettes	**96 161**	**116 610**
Écarts de conversion passif		
TOTAL PASSIF	**2 505 140**	**2 720 089**
ENGAGEMENTS REÇUS		
Legs nets à réaliser : accepter par les organes statutairement compétents autorisés par l'organisme de tutelle		
Dons en nature restant à vendre		
ENGAGEMENTS DONNÉS		

ASSOCIATION ASPTT TOULON
83100 Toulon

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos 31/08/2023	Exercice Précédent 31/08/2022
	TOTAL	TOTAL
Cotisations	475 772	368 954
Ventes de biens et services	123 960	88 665
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	84 851	77 317
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	75 801	67 601
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	0	14 212
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	88 608	73 942
Total des produits d'exploitation	**848 992**	**690 691**
CHARGES D'EXPLOITATION (I)		
Achats de marchandises	31 585	25 575
Variation de stock (marchandises)	-383	-1 960
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stocks matières premières et autres approvisionnements		
Autres achats et charges externes	220 323	204 005
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	8 000	8 621
Salaires et traitements	332 135	279 671
Charges sociales	73 023	52 921
Autres charges du personnel		
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	44 444	42 521
Dotation aux provisions		
Reports en fonds dédiés	13 280	9 010
Autres charges	342 915	299 391
Total charges d'exploitation	**1 065 321**	**919 755**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**-216 330**	**-229 064**
De participation	0	10 420
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif		
Autres intérêts et produits assimilés	16 361	149 808
Reprise sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions valeurs mobilières de placements		
Total des produits financiers	**16 361**	**160 228**
Dotations amortissements, aux dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées	653	1 378
Différences négatives de charge		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements		
Total des charges financières	**653**	**1 378**
RESULTAT FINANCIER	**15 708**	**158 850**
RESULRAR COURANT avant impots	**-200 622**	**-70 214**
Sur opération de gestion	13 413	19 175
Sur opération de capital	13 953	13 500
Reprise sur provisions et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels	**27 366**	**32 675**
Sur opérations de gestion	1 135	9 436
Sur opérations de capital		
Dotations aux amortissements aux dépréciations et provisions		
Total charges exceptionnelles	**1 135**	**9 436**
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**26 231**	**23 239**
Participation des salariés aux résultats		
Impots sur les bénéfices	7 246	11 317
TOTAL DES PRODUITS	**892 718**	**883 594**
TOTAL DES CHARGES	**1 074 355**	**941 886**
EXCEDENT ou DEFICIT	**-181 637**	**-58 292**

ASPTT TOULON ANNEXE

Période du 01/09/2022 au 31/08/2023 Aux comptes annuels présentée en Euros

PREAMBULE

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du **1er septembre 2022 au 31 août 2023**.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de **2 505 140 €.**

Le résultat net comptable est une perte de **181 637 €.**

1 – REGLES ET METHODES COMPTABLES

Pour l'élaboration et la présentation des comptes annuels de l'exercice 2023, les conventions du PCG ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

Il a été fait application des dispositions particulières du règlement ANC N°2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations.

Conformément au PCG, l'association ASPTT de Toulon est admise à adopter une présentation simplifiée de l'annexe comptable du fait qu'elle ne dépasse pas, à la clôture comptable, certains critères relatifs à sa taille (total bilan, montant net des ressources, nombre moyen de salariés permanents employés au cours de l'exercice).

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Stocks de matières premières : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.
- Stocks de marchandises : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- Immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celle-ci ne présente pas d'impact significatif
- Immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

2 – NOTES SUR LE BILAN ACTIF

2.1 – Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

2.1.1 – Immobilisations brutes = 2 836 589€

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	*2 373*			*2 373*
Immobilisations corporelles	*1 977 840*	*6 364*		*1 984 204*
Immobilisations financières	*1 050 012*		*200 000*	*850 012*
TOTAL	**3 030 225**	**6 364**	**200 000**	**2 836 589**

2.1.2 – Amortissements et provisions d'actif = 1 595 176€

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	*2 252*	*114*		*2 366*
Immobilisations corporelles	*1 548 480*	*44 330*		*1 592 811*
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	**1 550 732**	**44 444**	**0**	**1 595 176**

2 – NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

2.1.3 – Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Logiciels	*2 373*	*2 366*	*8*	*1 an*
Terrains	*210 075*	*0*	*210 075*	*Non amortiss.*
Agts amgts de terrains	*312 237*	*249 350*	*62 887*	*10 ans*
Construct.batiments	*387 014*	*387 006*	*8*	*10 à 40 ans*
Inst.agenc.construct	*304 388*	*237 545*	*66 843*	*5 à 15 ans*
Agenc.const.sol autr	*45 735*	*45 735*	*0*	*10 ans*
Installations tech	*463 785*	*421 242*	*42 543*	*4 à 30 ans*
Matériel industriel	*52 457*	*49 004*	*3 453*	*5 à 10 ans*
Matériel de transport	*54 469*	*54 469*	*0*	*5 ans*
Mat.bureau & info	*63 742*	*65 194*	*-1 452*	*1 à 5 ans*
Mobilier	*5 030*	*3 842*	*1 187*	*2 à 10 ans*
Matériel sportif	*83 953*	*79 424*	*4 530*	*3 à 10 ans*
Immobilisations en c.	*1 320*	*0*	*1 320*	*Non amortiss.*
TOTAL	**1 986 578**	**1 595 176**	**391 401**	

2.2 - Etat des créances = 36 904€

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	*172*		*172*
Actif circulant & charges constatées d'avance	*36 732*	*36 732*	
TOTAL	**36 904**	**36 732**	**172**

2.3 – Produits à recevoir par postes du bilan = 13 052€

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	*13 052*
Disponibilités	
TOTAL	**13 052**

2.4 – Charges constatées d'avance = 7 893€

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

3 – NOTES SUR LE BILAN PASSIF

3.1 – Etat des dettes = 90 085€

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissement de crédit	*5 894*	*5 894*		
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	*18 824*	*18 824*		
Dettes fiscales et sociales	*33 048*	*33 048*		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	*24 427*	*24 427*		
Produits constatés d'avance	*7 893*	*7 893*		
TOTAL	**90 085**	**90 085**	**-**	

3.2 – Charges à payer postes du bilan = 65 218€

Charges à payer	Montant
Emprunt & dettes établ. De crédit	
Emprunt & dettes financières div.	
Fournisseurs	*18 824*
Dettes fiscales et sociales	*21 968*
Autres dettes	*24 427*
TOTAL	**65 218**

3.3 – Produits constatés d'avance = 7 893€

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

4 – NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

4.1 – Ventilation du chiffre d'affaires = 599 732€

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Cotisations / Adhésions	*475 772*	*79%*
Ventes de biens et services	*123 960*	*21%*
Produits des activités annexes		
TOTAL	**599 732**	**100%**

4.2 – Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle : documents qui fournissent une information plus détaillée.

1 – Eléments exceptionnels

Le résultat exceptionnel s'élève à 26 231 € au titre de l'exercice 2023. Les produits exceptionnels sont composés de dons et libéralités perçus à hauteur de 5 860 €, de produits exceptionnels sur opération de gestion pour 58 € et de produits perçus sur exercices antérieurs pour 7 495 €, et de quote-part de subventions d'investissements remontées en résultat pour 13 953 €.

2 – Contributions volontaires

L'ASPTT Toulon a bénéficié sur l'exercice 2023 de plus de 123 bénévoles, représentant environ 21 828 heures de temps passés. La valorisation de ces interventions bénévoles est estimée à 327 420 €.

5 – AUTRES INFORMATIONS

5.1 – Rémunérations des dirigeants

Les dirigeants, membres du conseil d'administration, exercent leurs fonctions de façon bénévoles.

6 – EVENEMENTS POST CLOTURE

Au cours de l'exercice 2024, l'association a mis en évidence des opérations frauduleuses identifiées au titre de la précédente présidence.

Des opérations irrégulières ont été détecté et font actuellement l'objet d'analyses complémentaires et de démarches appropriées.

Le nouveau Président a déposé plainte le 13 janvier 2025. Ces agissements ont eu un impact sur les états financiers arrêtés au 31 août 2023.

Les écritures comptables concernées sur 2023 ont été retraité afin de refléter une image fidèle de la situation financière de l'association.

Au niveau des immobilisations comptabilisées au sein de l'association, il apparait que certaines seraient inexistantes, cela représenterait un montant de 19 806 € en valeur brute et 11 292 € en valeur nette au 31/08/2023.

Au regard de la situation et de la sécurisation des données financières, une nouvelle gouvernance a été mise en place en septembre 2025, avec pour mission de finaliser la reconstitution comptable et de rétablir une situation conforme aux exigences légales et réglementaires.

Dans ce contexte, les comptes de l'exercice n'ont pu être arrêté dans les délais, dans l'attente de l'aboutissement des travaux de régularisation indispensables à la garantie de leur sincérité et de leur conformité.

ASPTT TOULON
CLUB OMNISPORTS
cultivons vos envies

ASPTT TOULON

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 août 2023

Grant Thornton SAS
SAS d'Expertise Comptable et de
Commissariat aux Comptes
7 rue Adolphe Guiol
83000 TOULON

ASPTT TOULON
association
Complexe Sportif Robert VEYSSIERE
Vieux Chemin de Sainte Musse
83100 TOULON

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 août 2023

A l'assemblée générale de l'association ASPTT TOULON

OPINION AVEC RESERVES

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association ASPTT TOULON relatifs à l'exercice clos le 31 aout 2023 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Sous les réserves décrites dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserves », nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION AVEC RESERVE

Motivation de la réserve

A la clôture de l'exercice en date du 31 août 2023, les immobilisations et les amortissements enregistrés dans les comptes par l'association représentent un montant de 1.241.413 euros en valeur nette. Comme décrit dans le paragraphe « Evénements post clôture » de l'annexe des comptes, des agissements frauduleux ont été opérés par l'ancienne présidence de l'association. Il en résulte plusieurs incidences comptables dont le fait que certaines immobilisations corporelles figurant à l'actif du bilan pour un montant net de 11.292 euros ne soient pas réellement détenues par l'association.

Par conséquent, nous n'avons pas été en mesure de collecter la documentation suffisante et probante relative à la justification des montants enregistrés dans les comptes de l'exercice clos le 31 août 2023 au titre des immobilisations et ne sommes donc pas en capacité de nous prononcer sur l'exhaustivité, la fiabilité et la régularité du montant net de 391.394 euros relatif aux immobilisations corporelles et amortissements.

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er septembre 2022 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre les points dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserves », nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

À l'exception de l'incidence des points décrits dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserves », nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le comité directeur.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le 16 mars 2026 à Toulon

Le commissaire aux comptes

Grant Thornton SAS

Membre français de Grant Thornton International



Jérôme BRAVAIS

Associé

ASSOCIATION ASPTT TOULON

662 Vieux Chemin de Ste Musse
83100 Toulon

ÉTATS FINANCIERS
Du 01/09/2022 au 31/08/2023

ASSOCIATION ASPTT TOULON
83100 Toulon

ÉTATS FINANCIERS

ACTIF	Exercice clos 31/08/2023			Exercice Précédent 31/08/2022
	Brut	Amort et deprec.	Net	Net
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires	2 373	2 366	8	122
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	522 312	249 350	272 962	290 278
Constructions	737 137	670 286	66 851	85 955
Installations techniques, matériel & outillage industriels	516 242	470 246	45 996	49 595
Autres immobilisations corporelles	207 194	202 929	4 265	3 531
Immobilisations corporelles en cours	1 320		1 320	
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations				
Créances rattachées à des participations	497 500		497 500	497 500
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	352 340		352 340	552 340
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières (Cautions/bips)	172		172	172
TOTAL I	**2 836 589**	**1 595 176**	**1 241 413**	**1 479 493**
STOCKS ET EN COURS				
Actif circulant :				
Matières premières, approvisionnement	113		113	125
Encours de production de biens et services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	4 507		4 507	4 124
Avances et acomptes versés sur commandes				
CRÉANCES				
Clients et comptes rattachés – Créances usagers	6 097		6 097	2 355
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	20 448		20 448	43 997
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 226 882		1 226 882	1 188 826
Charges constatées d'avance	5 681		5 681	1 169
TOTAL II	**1 263 727**		**1 263 727**	**1 240 596**
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursements et emprunts (IV)				
Écart de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF	**4 100 316**	**1 595 176**	**2 505 140**	**2 720 089**

Grant Thornton
Certifié conforme
Commissaire aux comptes

ASSOCIATION ASPTT TOULON
83100 Toulon

ÉTATS FINANCIERS

PASSIF	Exercice clos 31/08/2023	Exercice Précédent 31/08/2022
FONDS ASSOCIATIFS ET RÉSERVES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droits de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles	113 619	113 619
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau	2 365 242	2 423 534
Excedent ou déficit de l'exercice	-181 637	-58 292
Total des fonds propres (situation nette)	**2 297 224**	**2 478 861**
Fonds propres consomptibles		
Subventions d'investissement	103 589	117 542
Provisions réglementées		
Total des fonds propres	**2 400 812**	**2 596 402**
Fonds reportés liés auxlegs ou donations		
Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes	8 167	7 077
Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
Total des fonds reportés et dédiés	**8 167**	**7 077**
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total des provisions	**0**	**0**
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes assimilées	5 894	29 423
DEETTES D'EXPLOITATION		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs et comptes rattachés	18 824	14 181
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	33 048	39 894
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	5 252
Autres dettes	30 502	26 012
Produits constatés d'avance	7 893	1 847
Total des dettes	**96 161**	**116 610**
Écarts de conversion passif		
TOTAL PASSIF	**2 505 140**	**2 720 089**
ENGAGEMENTS REÇUS		
Legs nets à réaliser : accepter par les organes statutairement compétents autorisés par l'organisme de tutelle		
Dons en nature restant à vendre		
ENGAGEMENTS DONNÉS		

Grant Thornton
Certifié conforme
Commissaire aux comptes

ASSOCIATION ASPTT TOULON
83100 Toulon

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos 31/08/2023	Exercice Précédent 31/08/2022
	TOTAL	TOTAL
Cotisations	475 772	368 954
Ventes de biens et services	123 960	88 665
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	84 851	77 317
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	75 801	67 601
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	0	14 212
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	88 608	73 942
Total des produits d'exploitation	**848 992**	**690 691**
CHARGES D'EXPLOITATION (I)		
Achats de marchandises	31 585	25 575
Variation de stock (marchandises)	-383	-1 960
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stocks matières premières et autres approvisionnements		
Autres achats et charges externes	220 323	204 005
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	8 000	8 621
Salaires et traitements	332 135	279 671
Charges sociales	73 023	52 921
Autres charges du personnel		
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	44 444	42 521
Dotation aux provisions		
Reports en fonds dédiés	13 280	9 010
Autres charges	342 915	299 391
Total charges d'exploitation	**1 065 321**	**919 755**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**-216 330**	**-229 064**
De participation	0	10 420
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif		
Autres intérêts et produits assimilés	16 361	149 808
Reprise sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions valeurs mobilières de placements		
Total des produits financiers	**16 361**	**160 228**
Dotations amortissements, aux dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées	653	1 378
Différences négatives de charge		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements		
Total des charges financières	**653**	**1 378**
RESULTAT FINANCIER	**15 708**	**158 850**
RESULRAR COURANT avant impots	**-200 622**	**-70 214**
Sur opération de gestion	13 413	19 175
Sur opération de capital	13 953	13 500
Reprise sur provisions et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels	**27 366**	**32 675**
Sur opérations de gestion	1 135	9 436
Sur opérations de capital		
Dotations aux amortissements aux dépréciations et provisions		
Total charges exceptionnelles	**1 135**	**9 436**
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**26 231**	**23 239**
Participation des salariés aux résultats		
Impots sur les bénéfices	7 246	11 317
TOTAL DES PRODUITS	**892 718**	**883 594**
TOTAL DES CHARGES	**1 074 355**	**941 886**
EXCEDENT ou DEFICIT	**-181 637**	**-58 292**

Grant Thornton
Certifié conforme
Commissaire aux comptes

ASPTT TOULON ANNEXE

Période du 01/09/2022 au 31/08/2023 Aux comptes annuels présentée en Euros

PREAMBULE

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du **1er septembre 2022 au 31 août 2023**.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de **2 505 140 €.**

Le résultat net comptable est une perte de **181 637 €.**



1 – REGLES ET METHODES COMPTABLES

Pour l'élaboration et la présentation des comptes annuels de l'exercice 2023, les conventions du PCG ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

Il a été fait application des dispositions particulières du règlement ANC N°2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations.

Conformément au PCG, l'association ASPTT de Toulon est admise à adopter une présentation simplifiée de l'annexe comptable du fait qu'elle ne dépasse pas, à la clôture comptable, certains critères relatifs à sa taille (total bilan, montant net des ressources, nombre moyen de salariés permanents employés au cours de l'exercice).

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Stocks de matières premières : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.
- Stocks de marchandises : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- Immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celle-ci ne présente pas d'impact significatif
- Immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

2 – NOTES SUR LE BILAN ACTIF

2.1 – Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :



2.1.1 – Immobilisations brutes = 2 836 589€

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	*2 373*			*2 373*
Immobilisations corporelles	*1 977 840*	*6 364*		*1 984 204*
Immobilisations financières	*1 050 012*		*200 000*	*850 012*
TOTAL	**3 030 225**	**6 364**	**200 000**	**2 836 589**

ASPTT TOULON ANNEXE

Période du 01/09/2022 au 31/08/2023 Aux comptes annuels présentée en Euros

s

2 – NOTES SUR LE BILAN ACTIF (uite)

2.1.3 – Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Logiciels	*2 373*	*2 366*	*8*	*1 an*
Terrains	*210 075*	*0*	*210 075*	*Non amortiss.*
Agts amgts de terrains	*312 237*	*249 350*	*62 887*	*10 ans*
Construct.batiments	*387 014*	*387 006*	*8*	*10 à 40 ans*
Inst.agenc.construct	*304 388*	*237 545*	*66 843*	*5 à 15 ans*
Agenc.const.sol autr	*45 735*	*45 735*	*0*	*10 ans*
Installations tech	*463 785*	*421 242*	*42 543*	*4 à 30 ans*
Matériel industriel	*52 457*	*49 004*	*3 453*	*5 à 10 ans*
Matériel de transport	*54 469*	*54 469*	*0*	*5 ans*
Mat.bureau & info	*63 742*	*65 194*	*-1 452*	*1 à 5 ans*
Mobilier	*5 030*	*3 842*	*1 187*	*2 à 10 ans*
Matériel sportif	*83 953*	*79 424*	*4 530*	*3 à 10 ans*
Immobilisations en c.	*1 320*	*0*	*1 320*	*Non amortiss.*
TOTAL	**1 986 578**	**1 595 176**	**391 401**	

2.2 - Etat des créances = 36 904€

2.1.2 – Amortissements et provisions d'actif = 1 595 176€

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	*2 252*	*114*		*2 366*
Immobilisations corporelles	*1 548 480*	*44 330*		*1 592 811*
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	**1 550 732**	**44 444**	**0**	**1 595 176**

Grant Thornton
Certifié conforme
Commissaire aux comptes

tat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	*172*		*172*
Actif circulant & charges constatées d'avance	*36 732*	*36 732*	
O A	**36 904**	**36 732**	**172**

2.3 – Produits à recevoir par postes du bilan = 13 052€

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	*13 052*
Disponibilités	
TOTAL	**13 052**

Grant Thornton
Certifié conforme
Commissaire aux comptes

2.4 – Charges constatées d'avance = 7 893€

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

3 – NOTES SUR LE BILAN PAS IF

3.1 – Etat des dettes = 90 085€

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissement de crédit	*5 894*	*5 894*		
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	*18 824*	*18 824*		
Dettes fiscales et sociales	*33 048*	*33 048*		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	*24 427*	*24 427*		
Produits constatés d'avance	*7 893*	*7 893*		
TOTAL	**90 085**	**90 085**	**-**	

Grant Thornton
Certifié conforme
Commissaire aux comptes

3.2 – Charges à payer postes du bilan = 65 218€

Charges à payer	Montant
Emprunt & dettes établ. De crédit	
Emprunt & dettes financières div.	
Fournisseurs	*18 824*
Dettes fiscales et sociales	*21 968*
Autres dettes	*24 427*
TOTAL	**65 218**

3.3 – Produits constatés d'avance = 7 893€

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

4 – NOTES SUR LE COMPTE DE RE ULTAT

4.1 – Ventilation du chiffre d'affaires = 599 732€

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :



Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Cotisations / Adhésions	*475 772*	*79%*
Ventes de biens et services	*123 960*	*21%*
Produits des activités annexes		
O A	**599 732**	**100%**

4.2 – Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle : documents qui fournissent une information plus détaillée.

1 – Eléments exceptionnels

Le résultat exceptionnel s'élève à 26 231 € au titre de l'exercice 2023. Les produits exceptionnels sont composés de dons et libéralités perçus à hauteur de 5 860 €, de produits exceptionnels sur opération de gestion pour 58 € et de produits perçus sur exercices antérieurs pour 7 495 €, et de quote-part de subventions d'investissements remontées en résultat pour 13 953 €.

2 – Contributions volontaires

L'ASPTT Toulon a bénéficié sur l'exercice 2023 de plus de 123 bénévoles, représentant environ 21 828 heures de temps passés. La valorisation de ces interventions bénévoles est estimée à 327 420 €.

s

5 – AUTRES INFORMATIONS

5.1 – Rémunérations des dirigeants

Les dirigeants, membres du conseil d'administration, exercent leurs fonctions de façon bénévoles.

6 – EVENEMENTS POST CLOTURE

Au cours de l'exercice 2024, l'association a mis en évidence des opérations frauduleuses identifiées au titre de la précédente présidence.

Des opérations irrégulières ont été détectées et font actuellement l'objet d'analyses complémentaires et de démarches appropriées.

Le nouveau Président a déposé plainte le 13 janvier 2025. Ces agissements ont eu un impact sur les états financiers arrêtés au 31 août 2023.

Les écritures comptables concernées sur 2023 ont été retraitées afin de refléter une image fidèle de la situation financière de l'association.

Au niveau des immobilisations comptabilisées au sein de l'association, il apparait que certaines seraient inexistantes, cela représenterait un montant de 21 127 € en valeur brute et 11 292 € en valeur nette au 31/08/2023.

Au regard de la situation et de la sécurisation des données financières, une nouvelle gouvernance a été mise en place en septembre 2025, avec pour mission de finaliser la reconstitution comptable et de rétablir une situation conforme aux exigences légales et réglementaires.

Dans ce contexte, les comptes de l'exercice n'ont pu être arrêtés dans les délais, dans l'attente de l'aboutissement des travaux de régularisation indispensables à la garantie de leur sincérité et de leur conformité.

Grant Thornton
Certifié conforme
Commissaire aux comptes

ASPTT TOULON
CLUB OMNISPORTS
cultivons vos envies